

CH/UWS-GINS \_\_\_\_\_

**Confidentiel**

Aux membres de la commission de gestion

**Swiss Life SA**

**Entreprises**

Avenue de Rumine 13  
Case postale 1260, 1001 Lausanne  
Téléphone 021 329 20 20  
www.swisslife.ch

**Maria Muster**

Appel direct 021 329 00 00  
Maria.Muster@swisslife.ch

Lausanne, le 30 mars 2021

***Primes et prestations à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022***

Madame, Monsieur,

Malgré la période mouvementée, nous souhaitons comme à l'accoutumée vous fournir un aperçu fiable des principaux changements dans votre caisse de pensions pour l'année à venir.

Les primes de risque et les primes pour frais de gestion, et ainsi l'ensemble des cotisations de l'employeur et du salarié, resteront en principe inchangées pour l'année prochaine. Des adaptations mineures sont possibles et seront communiquées en temps utile.

La baisse progressive des taux de conversion est maintenue, ce qui réduira le montant de la rente de vieillesse garantie. Cette baisse est due au contexte actuel de faiblesse des taux d'intérêt et à l'allongement de l'espérance de vie, deux facteurs qui entraînent un financement croisé toujours plus élevé des nouveaux retraités par les assurés actifs.

Swiss Life adapte légèrement ses taux de conversion qui restent attractifs en comparaison avec le reste du marché. Une rente de vieillesse qui résulte de la conversion du capital vieillesse disponible au moment de la retraite en 2022 est de 2% à 4% inférieure aux prévisions. L'aperçu ci-joint vous fournit des informations complémentaires sur les taux de conversion appliqués aux parties obligatoire et subsidiaire de l'avoir de vieillesse. Les prestations légales sont bien entendu respectées et garanties en tout temps.

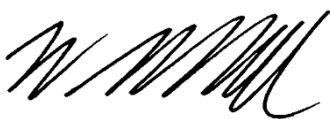
L'adaptation des taux de conversion n'a aucune influence sur le montant des avoirs de vieillesse des assurés. Les rentes de vieillesse actuelles restent inchangées.

Avec l'offre garantie choisie auprès de Swiss Life, vous avez la certitude qu'aucun versement supplémentaire (cotisations d'assainissement supplémentaires pour vous ou pour vos collaborateurs) ne sera exigé.

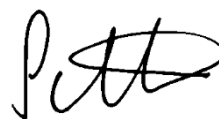
Nous sommes bien entendu toujours à votre disposition pour tout renseignement.

Nous vous remercions de votre confiance et sommes ravis de continuer à vous accompagner en tant que partenaire fiable en matière de prévoyance professionnelle.

Meilleures salutations  
Swiss Life



Hans-Jakob Stahel  
Membre du comité de direction Suisse  
Responsable Clientèle Entreprises



Luigi Schiattino  
Responsable Prévoyance Entreprises  
pour la Suisse romande